



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CERTAINS LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD, EN DEUX LOTS

Financements : BIP MINSANTE- MINEDUB, EXERCICE 2020

IMPUTATION : 54 40 530 02 641810 2225

IMPUTATION : 54 15 198 19 641810 2225

Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des **financements ci-dessus** dans l'Arrondissement de Biwong-Bané, le Maire de la Commune de Biwong-Bané lance un Appel d'Offres National Ouvert en la procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de certains bâtiments à usage de logement d'astreinte en dans la Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du Sud, **deux (02) lots** Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot N°1	Travaux de construction du logement d'astreinte Médecin au CMA de Biwong Bane	Maire de la commune de Biwong Bané	700 000 (Sept cent mille) francs CFA
Lot N°2	Travaux de construction du logement d'astreinte pour Enseignant de Biwong Bane	Maire de la commune de Biwong Bané	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA

1. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES,
- FONDATIONS,
- BETON ARME EN ELEVATION,
- MAÇONNERIE,
- ENDUITS – CHAPES,
- FAUX PLAFONDS,
- REVETEMENTS SCELLES, SOLS ET MURS,
- CHARPENTE – COUVERTURE,
- MENUISERIE BOIS, MENUISERIE METALLIQUE,
- PEINTURE – VITRERIE, ELECTRICITE (COURANTS FORTS ET FAIBLES), FLUIDES (PLOMBERIE SANITAIRE),
- VRD.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

2. Délai d'exécution

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit **90** jours calendaires par lot.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent avis sont constitués en **Deux (02) lots.**

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des projets à l'issue des études préalables est de :

Pour le lot1 35 000 000 (Trente-cinq millions) francs CFA

Pour le lot2.17 000 000 (Dix-sept millions) de francs CFA

Ils constituent l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, dans le Département de la Mvila et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par **le Budget d'Investissement Public du Ministère de la santé publique (MINSANTE) pour le lot N°1 et le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) pour le lot N°2, exercice 2020.**

7. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'une caution de soumission selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offre par un établissement bancaire agréé par le ministère en charge des finances dans les conditions de la COBAC et dont le montant est de :

Pour le lot1 :700 000FCFA (sept cent mille FCFA)

Pour le lot2 : 340 0000 FCFA (trois cent quarante mille FCFA)

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administrative lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres entraîne le rejet.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Biwong-Bané (Secrétariat Général), **Tel : 666-469-699/ 697-500 885**, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au service de la passation des marchés de la Mairie de Biwong Bane, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de Biwong-Bané** d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Biwong Bane au plus tard **vendredi le 12/02/2020 à 14 heures** et devant porter la mention ci-après :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CERTAINS LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD, EN DEUX LOTS**

LOT.....

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à la Mairie de Biwong-Bané.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps en la salle de réunion de la Mairie de Biwong Bané.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu **le 12/02/2020 à 14 heures** à La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biwong-Bané procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13 . Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Abandon d'un marché public dans le territoire national ;

- **Pièces administratives :**

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

- **Offre technique :**

- La surface financière inférieure au tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;
- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- La présence des pièces falsifiées ;
- La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques du DAO notamment :
 - Plan Type ;
 - Planning conforme au délai d'exécution du Maître d'ouvrage.
- La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (**absence de la visite de site ; CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés, non datés et non signés**) ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

-**Offre financière :**

- Absence ou non-conformité du BPU, du CDQE ou du Sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission.

13.2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

- 1.La situation financière ; présentation d'une attestation de la capacité financière égale aux deux tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;
- 2.L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années) ;
- 3.La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, avec trois(03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, avec 02 ans d'expérience minimum) ;
- 4.La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick-up de liaison, un (01)

camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;
5.La méthodologie d'exécution des tâches.

14- Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

15- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service de Passation des marchés à la Mairie de Biwong Bané.

21 JAN 2020

Biwong Bané, le _____

Le Maire de la Commune de Biwong Bané

(Autorité Contractante)



Belinga Gilbert

Ampliations :

- PREFET DE LA MVILA
- ARMP/CR-SUD
- DDT/PVILA
- DDMINPAT/MVILA
- DDMINMAP/MVILA
- COMMUNE DE BIWONG BANE
- CDM/PVILA
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE